

LA FILIÈRE DU **NAUTISME** EN BRETAGNE

octobre 2009
Jean-Jacques LE NORMENT
chef de projet





SOMMAIRE

LA FILIÈRE NATIONALE

PAGE 5

LA FILIÈRE RÉGIONALE

PAGE 10

LES MARCHÉS DE LA PLAISANCE

PAGE 16

SYNTHÈSE

PAGE 20

LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

PAGE 22



La filière nautique, emblématique de la région Bretagne, se décompose en de multiples secteurs complémentaires et comprend des structures diverses, entreprises de construction navale, chantiers de réparation, équipementiers, concessionnaires, commerces généralistes ou spécialisés, mais aussi des centres d'apprentissage associatifs et des ports de plaisance voire des écuries de course au large.

Dans son ensemble la filière nautique génère un chiffre d'affaires qui peut être estimé à 730 millions d'euros et elle emploie à minima l'équivalent de 3800 ETP

- Dans le domaine des activités pédagogiques et de loisirs 753 prestataires ont permis la réalisation de 102 M€ de chiffre d'affaires¹. Ce secteur emploie l'équivalent de 1080 ETP.
- Les ports de plaisance bretons emploient l'équivalent de 300 ETP et sur les seules activités d'escale génèrent 33 M€ de chiffre d'affaires soit 20 % de l'activité hôtelière régionale. On peut y rajouter les 69 700 navires hébergés dans les 55 ports et 533 zones de mouillage². La valorisation globale des contrats annuels peut être estimée à 53 M€³
- Les entreprises régionales du secteur du nautisme génèrent à minima un chiffre d'affaires de 543 M€ et emploient au minimum l'équivalent de 2500 ETP.

Dans le cadre des dispositifs d'aide régionaux liés au développement économique et à l'innovation un focus particulier sera porté sur les entreprises et les associations en charge du développement de l'innovation dans le domaine du nautisme.

¹ Données -Nautisme en Bretagne

² Données DRE -APPB

³ 22 097 places à quai ou sur ponton (valeur moyenne d'un contrat annuel 1400 €)

46493 places sur bouées (valeur moyenne d'un contrat annuel 450€)

1113 places en port à sec (valeur moyenne d'un contrat annuel 1200 €)

LA FILIÈRE NATIONALE

La filière nationale déterminée et analysée selon des codes NAF⁴ déterminés serait constituée de 4 867 entreprises .Ces entreprises réalisent 4.65 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Elles emploieraient selon les mêmes sources près de 45 000 personnes.

Les entreprises de construction et les équipementiers

Les principaux leaders dans le domaine de la construction de navire de plaisance au sein de la filière nautisme sont les chantiers Bénéteau avec un chiffre d'affaires de 435 M€ , les chantiers Jeanneau avec un chiffre d'affaires de 378 M€ puis SPBI avec un chiffre d'affaires de 356 M€ et CNB avec 120 M€ de chiffre d'affaires. Il est à noter que ces quatre entreprises sont sous contrôle financier du groupe Bénéteau. Une fois consolidé le chiffre d'affaires du groupe Bénéteau atteint 1.01 milliards d'euros.

En région Bretagne l'entreprise réalisant le plus important chiffre d'affaires est l'entreprise Plastimo avec un chiffre d'affaires de 55 M€ (données 2007), ce qui la place au 7ème rang national selon ce critère.

Les entreprises de distribution

Dans le secteur de la distribution le groupe Yamaha Motor France arrive en tête avec un chiffre d'affaires de 425 M€ suivi de Service Navigation Plaisance Boat Service (détenue à 99% par le groupe Rodriguez) avec un chiffre d'affaires de 410 M€ .Ces deux leaders sont suivis de structures réalisant 10 fois moins de chiffre d'affaires, Blattes Yachting avec 23 M€ et Rodriguez avec 20 M€ .

Dans le grand ouest les deux principaux distributeurs sont identifiés comme étant La Baule Nautic avec 18 M€ de chiffre d'affaires et Massif Marine avec 16 M€ de chiffre d'affaires.

Sur le plan régional le premier distributeur est l'entreprise Cornouailles Nautique avec 11 M€ de chiffre d'affaires. Elle se situe au 10 ème rang national selon ce critère.

La répartition du chiffre d'affaire

Sur le plan national le chiffre d'affaires global est concentré autour de quelques entreprises. Selon des études réalisées en 2005 les seules entreprises de plus de 100 salariés réalisaient 81 % du chiffre d'affaires de la filière. Les entreprises de moins de 20 salariés, qui représentaient alors 77 % des effectifs d'entreprises, ne réalisaient que 7.2 % de ce chiffre d'affaire global.

⁴ Etude Xerfi Nautisme 2007

La répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité.

Le tableau ci-dessous permet d'appréhender la répartition du chiffre d'affaires de la filière selon les types d'activités. Il est à noter que les centres pédagogiques ou de loisirs ne sont pas comptabilisés.

Secteurs d'activité	Part du chiffre d'affaires
Construction	26 %
Négoce	25.2 %
Réparation	12.4 %
Motoristes	9.1 %
Equipementiers	7.9 %
Ports de plaisance	7.6 %
Loueurs	6.7 %

La répartition des emplois au niveau national.

Le tableau ci-dessous décrit la répartition des emplois selon le nombre de salariés par établissement.

	Etablissements	Part des établissements	Effectifs	Part des effectifs
1 à 4 salariés	507	61.7 %	1038	8.3 %
5 à 9 salariés	162	19.7 %	1050	8.4 %
10 à 19 salariés	70	8.5 %	959	7.7 %
20 à 49 salariés	39	4.7%	1232	9.8%
50 à 99	16	1.9%	1106	8.8%
100 à 199	16	1.9 %	2155	17.2%
200 à 499	10	1.2%	2907	23.2%
+ de 500	2	0.2%	2088	16.7%

Source Xerfi 2008

La majorité des entreprises emploient moins de 20 salariés, en effet selon ces données nationales observées en 2007 seules 83 entreprises employaient plus de 20 salariés.

En région Bretagne 23 entreprises de la filière emploient plus de 20 salariés et le premier employeur est l'entreprise Plastimo avec 272 salariés.

La répartition territoriale des effectifs salariés au sein de la filière nationale.

Région	Part des effectifs
Pays de la Loire	50.8 %
Poitou-Charentes	20.1 %
Aquitaine	8%
Bretagne	6.6 %
PACA	5.2 %

Selon ces sources ⁵, qui sont à considérer avec réserves, la région Bretagne occuperait le quatrième rang en termes d'emplois au sein de la filière nationale.

⁵ Source SESSI –EAE données 2006.(Les données SESSI ne tiennent compte que des entreprises de plus de 20 salariés) et selon ce critère la Bretagne ne comptabiliserait que 11 établissements de plus de 20 salariés.

LA FILIÈRE RÉGIONALE

Il est difficile de cerner et dénombrer précisément les entreprises de la filière nautique. Les entreprises n'ont pas toutes des activités strictement liées au domaine de la plaisance et ce fait rend leur catégorisation difficile. Il est cependant possible, à travers la constitution d'un échantillon significatif⁶, reprenant les principaux codes NAF⁷ de l'activité, d'analyser et décrire les grandes caractéristiques de la filière régionale.

L'échantillon, ainsi déterminé, est constitué des 558 entreprises représentant 2523 emplois et 544 M€ de chiffre d'affaires cumulé.

Selon les différents rapports préexistants⁸ sur la filière régionale et selon les modes d'analyse retenus le nombre d'entreprises directement liées à l'univers du nautisme est évalué entre 600 ou quelques centaines.

Selon ces mêmes études le nombre de salariés employés dans le nautisme était estimé à 1250 au sein de la filière construction et réparation navale.

L'échantillon constitué manuellement sur la base des annuaires et répertoires territoriaux ou professionnels semble donc pertinent⁹. Par analogie l'échantillon représentera la filière « entreprises » dans la suite du propos et sera dénommé la filière.

La répartition du chiffre d'affaires au sein de la filière régionale

Le chiffre d'affaires global de 544 M€ est réparti, tout comme la filière nationale, de manière inégale mais sa répartition est cependant plus atomisée. En effet si 38 entreprises régionales, réalisent 50 % du chiffre d'affaires il faut comptabiliser 138 entreprises sur 558 dénombrées pour réaliser 80 % du chiffre d'affaires de la filière.

Les 10 premières entreprises de la filière régionale réalisent 151 M€ de chiffres d'affaires. Le chiffre d'affaires le plus important est celui de l'entreprise Plastimo avec 55 M€. Les 5 premières entreprises de la région sont par ordre décroissant de chiffre d'affaires.

⁶ Echantillon constitué de 558 entreprises recensées dans la base de données DIANE selon codes NAF Xerfi employés pour la description de la filière nationale.

⁷ Les codes NAF ont été identifiés sur la base des études sectorielles XERFI.

⁸ Rapport CRMA septembre 2004-Etude INSEE – CRNA- industries - 2007

⁹ Des tests statistiques paramétriques ont validé sa robustesse

1. Plastimo
2. Kannad
3. Bic Sport
4. Cornouaille nautique
5. Kelt

La répartition des entreprises régionales par classe de chiffre d'affaires est décrite dans le tableau ci-dessous¹⁰.

Chiffre d'affaires en K€	0-100	100-250	250-500	500-750	750-1000	1000-1250	1250-1500	1500-1750	1750-2000	2000-5000	5000-10000	10000-50000	+50000	total
Effectifs (nombre d'entreprises)	97	89	80	52	22	20	11	10	10	38	11	2	1	443
Effectifs cumulés	97	186	266	318	340	360	371	381	391	429	440	442	443	443
Pourcentages cumulés	21.65	41.98	59.37	70.98	76.74	80.35	82.81	86	88.20	96.83	99.32	99.77	100	

Données diane

Selon ces données 80 % des entreprises régionales réalisent moins d'un million d'euros de chiffre d'affaires annuel.

¹⁰ Sur l'échantillon de 558 entreprises, 443 disposaient d'un chiffre d'affaires renseigné pour la même année. Les entreprises non renseignées appartenaient à des classes d'effectifs ne leur permettant pas de réaliser un CA susceptible de perturber l'ordonnement décrit dans le tableau.

Il est également possible de répartir le chiffre d'affaires par grande classe d'activités au sein de la filière régionale.

Le tableau ci-dessous décrit l'évolution du chiffre d'affaires¹¹ par typologie d'activités sur la base de données complètes disponibles sur trois exercices budgétaires consécutifs.¹²

Typologie d'activités	Chiffre d'affaires 2007 en K€	Chiffre d'affaires 2006 en K€	Chiffre d'affaires 2005 en K€
Industries manufacturières adjointes au secteur de la plaisance	48 113	44 305	39 811
Construction réparation navale de plaisance	205 548	210 274	199 109
BTP en lien avec le secteur de la plaisance	2912	3174	2919
Activités commerciales (revendeurs plaisance essentiellement)	151 602	152 677	138 838
Services	46 864	40 582	32 888
Total général	455 040	451 012	413 565

Selon les éléments repérés il est possible de noter une baisse progressive du chiffre d'affaires dans le secteur de la construction et de la réparation navale de plaisance. Le chiffre d'affaires des activités commerciales est en léger repli .Le fait marquant est une augmentation sensible du chiffre d'affaires dans le registre des services dédiés à la plaisance.

¹¹ Analyse réalisée hors contexte conjoncturel qui sera décrit plus en aval dans le document.

¹² La nécessité de disposer de 3 exercices budgétaires consécutifs pour pouvoir consolider les données entraîne un tri des entreprises et explique le différentiel de CA global pour l'année 2007.

La répartition des emplois au sein de la filière régionale.

Le tableau ci-dessous décrit une estimation de la répartition des entreprises selon leurs effectifs¹³

Classe d'Effectifs	Nombre d'entreprises
0-5	280
5-10	41
10-20	14
20-30	9
30-40	8
40-50	2
50 et plus	4
n.défini	196
Total général	554

La majorité des entreprises de la filière sont de petites voire de très petites entreprises. Cet état de fait avait également été décrit dans le rapport établi par la Chambre Régionale des Métiers en 2006. La filière régionale ne semble pas être singulière sur ce point puisque 61 % des entreprises nationales du secteur emploient moins de 5 salariés.

¹³ Nombre de petites et très petites entreprises ne renseignent pas les données concernant les salariés. Cependant en corrélant avec les chiffres d'affaires correspondants (faibles en général) elles sembleraient appartenir à la classe majoritaire décrite dans ce tableau.

L'ancienneté des entreprises de la filière régionale

La filière régionale semble être majoritairement constituée d'entreprises ayant moins de 15 ans d'existence. La forte croissance des créations d'entreprises observée lors de ces dernières années dans le secteur du nautisme se traduit par l'existence d'un grand nombre d'entreprises ayant moins de 5 ans d'existence.

La tableau ci-dessous illustre le propos et décrit les effectifs d'entreprises par classe d'âge.

Classe d'âge	0- 5ans	5-15 ans	15 -20 ans	20 -25 ans	25 -30 ans	+ de 30 ans	Total
Effectif	151	246	66	40	28	8	539

LES MARCHÉS DE LA PLAISANCE

Le marché national

Concernant la crise intervenue dans le secteur du nautisme cette dernière année et qui se poursuit pour certains opérateurs quelques chiffres permettent de cadrer les tendances qui vont déterminer l'avenir de ce secteur d'activité.

Dans le domaine de la distribution de navires le chiffre d'affaires global a perdu 7.5 % en valeur et 3.0 % en volume¹⁴, les exportations ont baissé de 2 %, les importations elles ont baissé de 5.4 %. Le nombre de permis mer délivrés (du en partie à une modification des conditions d'obtention) a baissé de 42 %. Les nouvelles immatriculations ont reculé de 5% tout comme la vente de bateaux d'occasion qui aurait reculé de 2.7 % en 2008.

Les perspectives à venir pour la fin d'année 2009 devraient objectiver une baisse du chiffre d'affaires de la filière distribution de l'ordre de 20 % en valeur .Le secteur de la production devrait lui aussi enregistrer une baisse en volume évaluée à 39 %

Les perspectives pourraient se modifier à l'horizon 2010. La reprise pourrait intervenir avec une progression estimée de 6.7 % du chiffre d'affaires dans la distribution et de 13.6 % en volume de navires construits.

Le marché régional

Avant d'entrer dans le contexte conjoncturel il paraît opportun de resituer le marché régional de la plaisance.

Une des expressions du marché se caractérise par la vente de navires neufs ou d'occasion .Les immatriculations de navires de plaisance constituent à ce titre un indicateur pertinent de l'état du marché en Région.

¹⁴ Données Xerfi –juillet 2009.

Le marché des navires neufs

211 616 navires de plaisance ont été immatriculés en région Bretagne jusqu' à la fin de l'année 2008 (le stock) et 6078 immatriculations nouvelles ont eu lieu en 2008 (le flux). Ces données place la région Bretagne au premier rang des régions françaises pour le nombre de navires immatriculés annuellement.

1/3 des nouvelles immatriculations effectuées en Bretagne concerne des voiliers .Là encore la Région Bretagne se situe au premier rang national pour l'immatriculation des voiliers. En effet sur 3400 nouveaux voiliers immatriculés en 2008 sur le territoire métropolitain, 1199 l'ont été en Bretagne.

Les immatriculations effectuées en Bretagne ne signifient pas pour autant que le propriétaire du bateau soit systématiquement résident permanent ou temporaire en Bretagne. Cela indique que les revendeurs régionaux ont une demande de leurs clients pour que leurs navires soient immatriculés en Bretagne et donc naviguent en Bretagne.

Il est cependant possible d'identifier au sein de ces nouvelles immatriculations la part relative aux résidents bretons. 5300 navires (voile ou moteurs) , dont les propriétaires déclarent une adresse en Bretagne, ont été immatriculés en 2008. Ces chiffres font de la Bretagne le premier marché régional dans le domaine du nautisme.

Le marché de l'occasion

Le marché de l'occasion est également très vivant puisque 14 274 navires d'occasion changent de main chaque année en Bretagne ce qui place la région Bretagne au deuxième rang national derrière la région PACA (15 143 navires).

Ces chiffres et caractéristiques expliquent en partie la forte pression exercée sur les 33 200 places proposées par les 164 ports et mouillages du littoral breton.

Les éléments conjoncturels

Malgré le positionnement régional favorable décrit précédemment, il apparaît que la Bretagne n'échappe pas à une baisse relative des immatriculations pour l'année 2008. Au cours de l'année 2007 , 4835 navires de plaisance ont été immatriculés en Bretagne

contre 4590 en 2008 , soit une baisse générale de 5 % .Cet état de fait traduit une baisse globale du marché national, répercuté en partie sur le marché régional.

Cependant la vision est plus contrastée, en effet l'immatriculation de voiliers en région Bretagne a progressé de 8 % entre 2007 et 2008 alors que dans le même temps les immatriculations de navires à moteur baissaient de 7 %.

Les entreprises régionales ont également subi le contrecoup de cette crise nationale. Là encore la situation est contrastée. Les équipementiers, au rang desquels Plastimo, ont vu leur chiffres d'affaires 2008 et 2009 affectés par ce retournement de conjoncture et connaissent à ce jour des situations financières délicates les contraignant à réviser leurs plans stratégiques.

Les chantiers de construction décrivent également un tableau conjoncturel fortement contrasté .Certains chantiers réalisent une dizaine d'unités par an, toutes défections de commandes affectant alors fortement le plan de charge de l'entreprise la trésorerie devient vite tendue. Par contre certains chantiers connaissent de par leurs produits innovants ou répondant parfaitement à la demande un véritable succès commercial et peinent actuellement à fournir la clientèle dans les délais fixés.

La distribution est le secteur le plus pénalisé, baisse des ventes neuves en volume, baisse des ventes d'occasion en valeur et en volume. Certaines transactions concernant les navires d'occasion se réalisent avec des rabais de 30 % sur les valeurs initiales et une baisse du volume de transaction de l'ordre de 20% est également constatée.

La construction de yachts est également affectée .Le marché est considéré comme bloqué en attente d'un redémarrage .Nombre de clients annulent leurs commandes et n'hésitent pas à abandonner les 20 % d'acompte engagés sur la construction des yachts. Les entreprises régionales positionnées dans ce créneau résistent pour le moment à cette conjoncture difficile, même si pour certaines d'entre elles la situation financière tend à se compliquer.

Le secteur des services semble avoir été moins impacté par cette crise conjoncturelle et les loueurs n'ont pas fait état d'une désaffection de leurs clientèles. En contrecoup des abandons d'achat de navires neufs les chantiers de maintenance ont eu des surcroûts de commande de travaux relatifs au maintien en l'état de navires neufs.

SYNTHÈSE



En cette fin d'année 2009 le tableau général et la situation des entreprises du nautisme en région peut se caractériser en quelques points.

- ☒ Le marché régional reste un marché de premier rang, spécialement pour les voiliers, la demande de navigation sur les côtes bretonnes reste forte.
- ☒ Les marchés sont cependant instables dans le temps et affectés par une conjoncture dont il paraît difficile d'envisager l'issue à court terme.
- ☒ De profondes mutations d'usage se dessinent et vont entraîner à leur tour des mutations technologiques qu'il faut pouvoir anticiper.
- ☒ Le tissu économique régional est différencié, petites entreprises placées sur des marchés de niche, groupes plus importants placés sur des marchés de volume. Les événements démontrent qu'aucune de ces typologies n'est à l'abri de difficultés conjoncturelles. La performance de l'entreprise, garante d'une assise économique pérenne, doit être favorisée.
- ☒ Malgré leur taille ou leur jeunesse l'ensemble des entreprises doit pouvoir bénéficier d'un accès aux outils de la performance économique.
- ☒ L'offre régionale doit être valorisée

Ces éléments de constat viennent conforter la pertinence des dispositifs d'accompagnement et d'animation de la filière nautisme mis en œuvre depuis plusieurs années par la région Bretagne.

LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT



La performance économique des entreprises

Initié en 2006 un plan d'aide spécifique aux TPE du nautisme a été mis en place en collaboration avec la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat. Financé cette année à hauteur de 158 000 euros par la région Bretagne et mis en œuvre par la Chambre des Métiers il permet aux entreprises de pouvoir bénéficier de prestations de conseil opérationnel sur l'ensemble des volets liés à la performance économique des entreprises.

A la différence des années précédentes l'année 2010 verra la mise en œuvre d'actions collectives de formation spécifiques sur 6 zones de regroupement. A la suite de ces premières formations qui devraient concerner une dizaine de chefs d'entreprise à chaque session il sera possible de bénéficier de prestations individualisées et spécialisées sur le même format que les années précédentes.

A cette date une cinquantaine d'entreprises bénéficiaient annuellement de ces prestations. La mise en place de formations collectives devraient permettre d'augmenter ces effectifs.



L'animation technologique de la filière.

Afin de faire progresser la filière et permettre à l'ensemble des entreprises d'enrichir leur connaissance respective et d'appréhender les mutations technologiques en cours dans l'industrie du nautisme la Région Bretagne a souhaité participer activement au développement d'Eurolarge Innovation.

A ce titre la région Bretagne finance annuellement 62 % du budget de fonctionnement de cette association, issue de Lorient Technopôle Innovation.

Eurolarge propose chaque année un programme d'animation basée sur des journées professionnelles et des journées thématiques. Elle publie également des newsletters à destination de ses adhérents. Pour l'année 2010 le programme fixé en commun sera le suivant :

Des journées professionnelles sur différentes thématiques :

-  Nautisme & prospective : quels modes de propulsion pour demain ?
-  Fibres et textiles dans le nautisme : Etat de l'art, nouvelles performances et nouveaux usages

- 🔗 Peintures, revêtement et traitement de surface : état de l'art et nouvelles solutions, benchmark de l'industrie aéronautique et automobile
- 🔗 Nautisme : Quels produits en période de récession économique et de prise de conscience écologique ?
- 🔗 Les conditions de travail dans l'industrie nautique : réglementation / innovations organisationnelles et exemple d'adaptation de poste de travail / les nouvelles technologies au service de l'amélioration des conditions de travail
- 🔗 Le sponsoring de la voile : enjeux et perspectives
- 🔗 Innovation et nouveaux marchés dans les sports nautiques : quels sont les marchés émergents, pour quels usages et pour quels publics ?

Un atelier technique

Matériaux et interface : Comment prévenir les risques au niveau des points de jonctions de deux matériaux différents / Problématiques de collage et d'assemblage.

Edition de 3 lettres de veille technologique :

Ces lettres traiteront des avancées technologiques susceptibles d'impacter la filière des technologies du nautisme. Elles s'inscriront en continuité des journées professionnelles déjà réalisées.

Regroupant depuis plusieurs éditions plus de cent entreprises par session, ces journées professionnelles bénéficient d'une audience qui dépasse les frontières de la région. Certaines entreprises se déplacent en effet depuis la méditerranée ou le bassin rochelais.

Bien que l'association soit basée à Lorient les journées se déroulent en différents points du territoire régional.

Un portail régional du nautisme

Afin de donner plus de visibilité aux acteurs de la filière, un portail internet dédié a été mis en place « Bretagne Info Nautisme » et permet d'y trouver l'ensemble des entreprises du territoire régional, les centres de formation , les universités spécialisés et leurs départements ainsi qu'une palette de renseignements en ligne .Véritable vitrine virtuelle des offres de compétences régionales ce portail, qui est une première pour une région française, est porté opérationnellement par la Chambre Regionale des Métiers et de l'Artisanat, il est financé intégralement par la région Bretagne dans le cadre du plan nautique.

Mis en ligne en septembre 2007 le portail comptabilise à ce jour 377 000 visiteurs avec une moyenne de 800 visiteurs par jour¹⁵. La barre des 1000 connexions par jour a été dépassé plusieurs fois. 70 % des consultations sont le fait d'internautes résidents en Bretagne, 25 % de la part d'internautes situés en région parisienne et 5 % de la part d'internautes résidants à l'étranger.

Dans le cadre de ce portail une newsletter mensuelle reprenant l'ensemble des thématiques traitées est envoyée à 643 abonnés.

Le soutien au développement par l'investissement.

L'Aide Régionale au Projet Entreprise de Filière a permis à de nombreux chantiers de construction de bénéficier d'aides à l'investissement afin de faciliter l'acquisition ou le développement d'outillages de production. En moyenne une trentaine d'entreprises bénéficient de ce dispositif annuellement.

Les aides à l'innovation

Les projets innovants bénéficient de la même capacité d'accompagnement par les dispositifs régionaux. A l'instar du JPK 9.80 , bateau candidat au Tour de France à la voile de nombreux projets innovants ont ainsi pu être accompagnés

La prospective

Au vu des mutations d'usages constatées et dans le cadre d'une collaboration avec l'ARIST l'Agence Economique de Bretagne a entamé un travail de réflexion sur l'évolution des supports nautiques .Ces travaux devraient permettre de porter à connaissance auprès des constructeurs régionaux de nouveaux concepts de supports nautiques. Ces concepts auront été au préalable validés par une enquête marketing qualitative et quantitative qui facilitera par la suite la réalisation d'un cahier des charges fonctionnel.

¹⁵ Le temps moyen de connexion est d'une minute et cinquante secondes ce qui permet à l'internaute de consulter en moyenne 2.55 pages par visite.

Les infrastructures dédiées.

Certaines entreprises nécessitent, pour être accueillies dans les meilleures conditions, de pouvoir bénéficier d'infrastructures spécifiques. C'est ainsi que la région Bretagne participe au plan de financement et assure la maîtrise d'œuvre de la réalisation d'infrastructures dédiées sur le site du Rohu à Lanester.

Jean-Jacques Le Norment
Agence Economique de Bretagne.







1bis route de Fougères – 35510 Cesson-Sévigné

T + 33 2 99 84 53 00

Mail : Hagence@agence-eco-bretagne.com

Web : www.agence-eco-bretagne.com